

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2022

Commune de SAINT DIDIER EN BRIONNAIS

Présents : René SARROCA - Philippe JOUANIN - Philippe CORNELOUP - Thibaut MEHU - Estelle BORDE-Carlos LANCHAS PALOS - Clément DUBOIS

Absente excusée : Mathieu CORNELOUP - Jacques GUILLON - Sophie RIVOLLIER

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de René SARROCA

Le compte rendu de la réunion du 3 décembre 2021 est adopté à l'unanimité

Le conseil municipal DECIDE :

- De signer les devis pour l'achat d'un tracteur tondeuse ainsi que d'une tondeuse à la SARL PERRIER Motoculture.
- De faire un emprunt avec le Crédit Agricole pour une durée de 15 ans pour des travaux de voirie.
- De faire une modification statutaire suite à la demande de la CC de Semur afin d'attribuer en toute légalité des subventions aux associations.
- De contacter d'autres entreprises pour la maintenance des cloches.
- De signer le devis de la SARL PHILIBERT Electricité pour le remplacement des luminaires dans la salle des fêtes ainsi que pour l'alimentation des WC.
- D'accepter le compte administratif de 2021.

Le conseil municipal PREND CONNAISSANCE :

- L'aménagement du bourg doit bientôt commencer.
- L'entreprise THIVENT a chiffré le coût des travaux qu'il y aurait à faire pour le chemin de Montrafond ainsi que le chemin de Guénard.
- Un changement de calendrier a été effectué par la CC de Semur pour le ramassage des ordures ménagères.

La prochaine réunion est fixée au vendredi 18 mars 2022 à 20 H 30

Le Maire : René SARROCA

